Le poste central de pompiers et de premier secours de Lausanne : une belle réalisation de la Ville de Lausanne

Autor(en): **Chevalley, Henri**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **26 (1954)**

Heft 1

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-124259

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE POSTE CENTRAL DE POMPIERS ET DE PREMIER SECOURS DE LAUSANNE

INTRODUCTION

par Jean-L. Lavanchy

ARCHITECTE DE LA VILLE DE LAUSANNE

Le bâtiment du Poste central érigé sur le terrain de la vallée du Flon, en amont du pont Chauderon, a été exécuté d'après les projets et les plans de M. René Schmid, trop tôt disparu, qui n'a pas vu l'aboutissement et la consécration de son œuvre, puisqu'il est décédé tragiquement au cours des travaux à la suite d'une maladie qu'il supporta avec grand courage. Nous tenons à rendre hommage à cet architecte de grand talent qui avait si bien compris sa tâche et bien préparé ses plans que ce fut un jeu pour les constructeurs de terminer les travaux. Mandaté par la municipalité pour l'exécution de l'œuvre à la suite d'un concours public dont il fut le premier lauréat, il y mit tout son cœur et son dévouement pour en suivre la bonne marche.

Les premiers coups de pioche furent donnés au début de janvier 1951 et, le 15 décembre de la même année, la dalle-terrasse abritait définitivement le gros œuvre terminé et permettait aux multiples entreprises de travailler à couvert et dans de bonnes conditions pour mener à chef les travaux délicats des installations spéciales nécessaires à l'exploitation rationnelle de cette machine minutieuse que doit être un poste de pompiers et de premier secours.

Comme une grande barre rectangulaire, ce bâtiment a un de ses grands côtés épaissi sur un tiers environ de la longueur ; cette partie, dont les faces sont très ajourées, contient les ateliers et bute contre la tour d'exercice et de séchage des tuyaux.

La façade exprime parfaitement la distribution intérieure dont les deux extrémités contiennent un rez-de-chaussée, un entresol et un premier étage. La partie centrale n'a qu'un rez-de-chaussée de grande hauteur et un premier étage.

Les sous-sols complètent l'ensemble ; ils possèdent de larges courettes latérales de ventilation et d'éclairage dont le fond constitue un radier général à caissons qui a la forme schématique d'une coque de chaland.

Ce système de construction très heureusement étudié fut judicieusement choisi pour assurer une excellente assise à ce bâtiment construit sur un emplacement entièrement constitué en terres rapportées.

La distribution intérieure aussi bien horizontale que verticale se divise en trois parties distinctes :

Au sud : les locaux affectés à l'instruction des pompiers avec salle de théorie et dépendances au rez-de-chaussée ; bureaux, musée et pièces annexes à l'entresol ; appartement du chef de poste au 1er étage.

La partie centrale dont les façades sont largement ouvertes, au rez-de-chaussée, reçoit les engins motorisés permettant les manœuvres aisées de sorties et entrées de ceux-ci.

Au 1er étage sont disposés les dortoirs, chambres à coucher, réfectoire, salle de lecture, salle à manger et cuisines du personnel permanent et de celui de l'instruction. Au nord : les ateliers, locaux spéciaux, centrale d'alarme occupent le rez-de-chaussée ; l'entresol est réservé aux bureaux et services du chef de poste ; au 1er étage une salle de culture physique avec ses annexes ont été aménagées.

Les sous-sols, outre tous les locaux nécessaires à l'exploitation, soit chaufferie, soute, caves, séchoirs, centrales électrique, de ventilation et de lavage, contiennent des dortoirs, réfectoire, cuisines et annexes d'hygiène pour y loger confortablement des équipes importantes à des cours périodiques d'instruction.

Le volume total est de 25 650 m³.

La construction a été exécutée en béton armé et maçonnerie avec éléments préfabriqués en béton poli et placage de pierre de Magny et socle en granit.

Les matériaux usuels et courants ont été utilisés rationnellement pour un entretien facile.

Lausanne, le 22 décembre 1953.

Jean LAVANCHY, *architecte de la ville.*

UNE BELLE RÉALISATION DE LA VILLE DE LAUSANNE

par Henri Chevalley

Au cours de l'inauguration de la nouvelle Caserne des pompiers, située à l'est du pont Chauderon, et à l'issue d'une conférence de presse tenue quelques jours auparavant, invités et journalistes eurent l'occasion de faire une visite complète des lieux, sous la direction du capitaine Noverraz, chef du Poste permanent. Ce fut un tour du propriétaire qui permit à chacun de se convaincre que notre corps de pompiers professionnel était désormais logé comme il le fallait. Un bâtiment de proportions harmonieuses, aux lignes simples et belles, construit en matériaux séduisant l'œil et abritant des locaux clairs et hospitaliers, voilà qui changera les hommes du service du feu de leur ancienne caserne de la place de La Palud, qui ne répondait plus aux exigences actuelles. Si d'aucuns regrettent encore le charme d'un vieux quartier et la gentillesse de ses habitants, tous sont heureux néanmoins d'être

logés dans un bâtiment moderne, muni des derniers perfectionnements de la technique et des plus récentes trouvailles en matière de confort.

Il convient donc de saluer la mémoire de M. René Schmid, architecte, auteur du nouveau bâtiment, tragiquement décédé à la suite d'une maladie endurée avec un courage remarquable. La mort de M. Schmid, survenue pendant le cours des travaux, priva les constructeurs de leur chef, en même temps qu'elle enlevait à la cité un bâtisseur singulièrement original et un architecte de très grand talent.

Rendons hommage également à M. J. Lavanchy, architecte de la ville, à qui incomba la tâche difficile de terminer les travaux.

Quelques mots d'histoire

Le désir de centraliser le matériel nécessaire à la lutte contre le feu n'est pas nouveau. Il date de 1890. C'est dire que la construction d'une caserne de pompiers a fait l'objet de discussions depuis longtemps déjà.

Il devait appartenir au commandant Pelet de trouver un terrain. Il retint l'ancien pénitencier et l'actuel terrain de la Société La Bourgeoise. Des études plus fouillées aboutirent à la désignation de la place du Tunnel, à la gauche des escaliers conduisant à l'école primaire. On retint aussi l'actuel dépôt de pianos de la Maison Fœtisch. Enfin, on soumit également à l'étude le terrain de l'Institut vétérinaire, les anciens Abattoirs de la Borde, le Château de Beaulieu et l'emplacement de l'ancien Tabaris, au haut de Tivoli. Cette dernière suggestion fut trouvée excellente. Les voitures de secours trouvaient de faciles issues, leur permettant de partir dans n'importe quelle direction. De plus, le déplacement progressif du centre de la ville vers l'ouest constituait un motif déterminant de choisir un lieu proche de Chauderon.

Finalement on retint la parcelle où se dresse actuellement la caserne. La place appartenait à la commune, le terrain ne coûtait rien. Sa situation à l'ouest de Lausanne était excellente, pour les raisons que nous venons d'indiquer. Toutes les études achevées, la municipalité décida, le 21 juin 1946, de réserver le terrain au nouveau bâtiment. Le 17 octobre 1947, un préavis municipal demanda l'ouverture d'un concours d'architecture. Quarante et un projets furent déposés, et celui de M. René Schmid eut l'heur d'être primé. Entre autres avantages, le projet de M. Schmid prévoyait une caserne conçue d'un seul jet, sans ailes de retour ni annexes. Cette considération d'ordre pratique était décisive. Remarquons en passant que la tour, dont il a été abondamment parlé, et qui souvent fut violemment critiquée, devait être, dans le projet initial, encore plus haute que celle qui domine actuellement le bâtiment principal. Nous verrons plus loin l'utilité de cette adjonction.

Le 11 juillet 1949, le Conseil communal prit acte du résultat du concours et accorda un crédit de 35 000 fr. pour la dernière étude. Le projet fut légèrement modifié.

Définitivement établi, le projet fut soumis le 14 octobre 1949 au Conseil communal qui, le 29 novembre de la même année, décida à l'unanimité d'accorder les crédits nécessaire à la construction.

Les travaux

Le premier coup de pioche fut donné au début de janvier 1951, et le 15 décembre de cette année déjà, la dalle-terrasse abritait le gros-œuvre terminé. On peut dire à bon droit qu'entre cette date et l'achèvement des travaux, il s'est passé beaucoup de temps. Si la construction ne marcha pas à un rythme très rapide, c'est que les bâtisseurs de notre caserne rencontrèrent sur leur chemin plusieurs difficultés. Et tout d'abord, le décès de M. Schmid, architecte, et sa longue maladie, survenue en cours de travaux. D'autre part, l'Etablissement cantonal d'assurance demanda plusieurs modifications des plans, alors que les travaux avaient déjà commencé. Il fallut transformer le sous-sol. Notons en passant que les frais occasionnés de ce chef (160 000 fr.) ont été entièrement supportés par l'Etablissement cantonal d'assurance.

Précisons enfin que le premier devis prévoyait un crédit initial de 3 100 000 fr., que l'augmentation des salaires et des prix des matériaux forcèrent d'augmenter sensiblement (finalement le subside total atteignit 1 million, y compris le prix de la transformation du sous-sol).

Puisque nous sommes dans les chiffres, saisissons cette occasion de dire que le bâtiment a une longueur de 96 m. 78, une largeur de 14 m. 50 et un cube total de 25 650 m.

Le nombre des alarmes a passé de 101 en 1928 à 522 en 1952.

Rapidité d'intervention

La Caserne de Chauderon a été construite suivant une idée dominante de laquelle jamais les architectes ne se sont écartés : nous voulons parler de la rapidité d'intervention. La suite démontrera suffisamment que ce but a été atteint. Le matériel que la nouvelle caserne abrite est celui du Poste professionnel. Il appartient à la Direction de police. Le matériel du bataillon reste enfermé dans les dépôts qui n'ont pas été supprimés.

Disons également que le bâtiment, qui deviendra le centre d'instruction du canton, remplaçant à cet effet la Caserne des soldats, contient actuellement un effectif de 1 officier et de 20 sous-officiers et sapeurs. Il y a donc théoriquement 10 hommes de service par jour, puisque le système utilisé dans la répartition du travail est celui de la rotation de deux équipes qui prennent leur service vingt-quatre heures sur quarante-huit. Nous disons bien théoriquement, car sur les dix hommes, il faut compter que deux pompiers assurent le service du téléphone et que l'un d'eux (en moyenne) est au service militaire ou en vacances. Il reste donc en fait sept hommes en service à la caserne. Mais entendons-le bien, il s'agit de sept pompiers professionnels, le bataillon pouvant toujours être alarmé en cas de besoin. Les gros sinistres qui pourraient frapper la ville de Lausanne ne trouveraient pas sept hommes seulement pour les maîtriser !

La visite des lieux

Nous nous sommes promenés à travers les locaux de la caserne, et nous avons vu tout ce qu'il y avait à voir. Autant dire que la visite fut longue, pour notre plus grand intérêt d'ailleurs. Parcourir le sous-sol, le rez-de-chaussée, l'entresol et le premier étage de ce vaste bâtiment, sans oublier la tour, est un véritable exercice sportif. Jamais cette promenade ne fut fastidieuse, et il faut reconnaître que le capitaine Noverraz, parfait cicerone, y fut pour beaucoup. Remercions-le ici de la peine qu'il s'est donnée, ne nous épargnant pas un détail, pas un local, pas le moindre petit « recoin ».

Au premier étage, donc, nous avons admiré tout d'abord la salle de culture physique, munie de fenêtres de verre incassable et chauffée par ventilation. Une table de ping-pong en occupait le centre. Les pompiers aiment à se lancer la balle. Nous avons ensuite passé à la cuisine servant à la confection des repas du soir. Chaque pompier y possède une armoire. On y vit les installations les plus modernes. Il est à noter que cette cuisine est utilisée par tous les pompiers, qui y préparent les repas qu'ils apportent de chez eux. Aucun cuisinier n'y sert de dîner en commun. Pendant inévitable de la cuisine, un mess confortable, muni de la radio, donne à l'homme en service l'illusion d'être dans son foyer. Ceux

POSTE CENTRAL DES POMPIERS DE LA VILLE DE LAUSANNE

Vue générale
(Photos M. Vulliemin et D. Dorsaz)

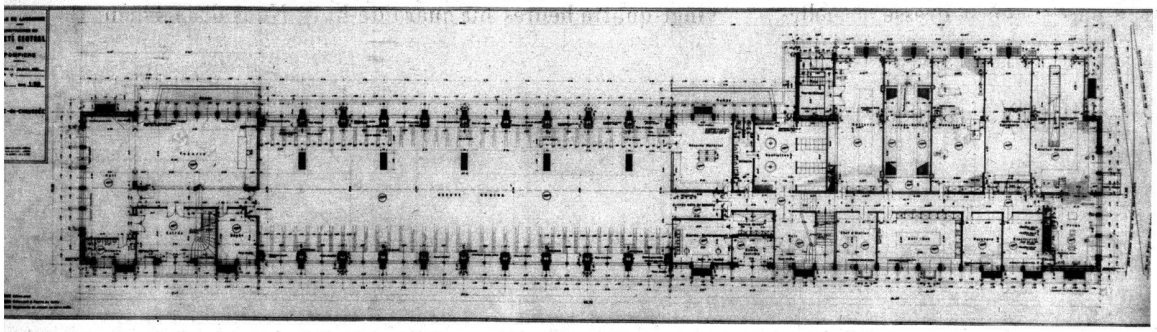

Plan du rez-de-chaussée

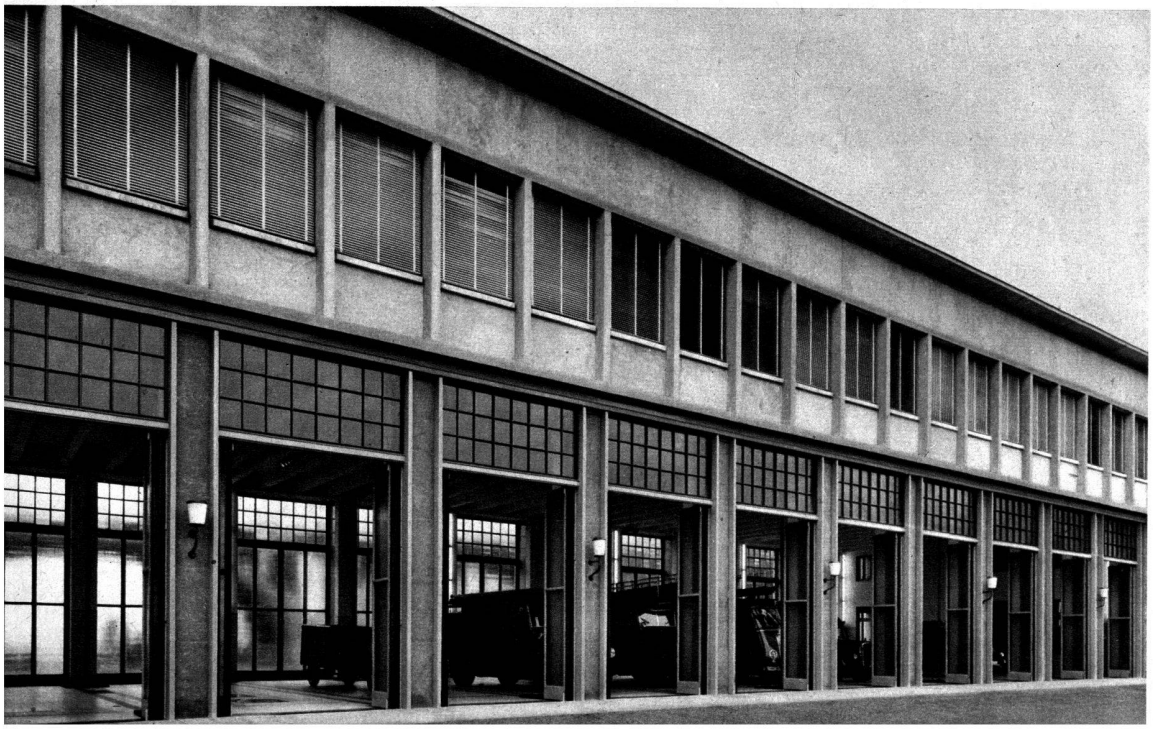

La sortie des voitures

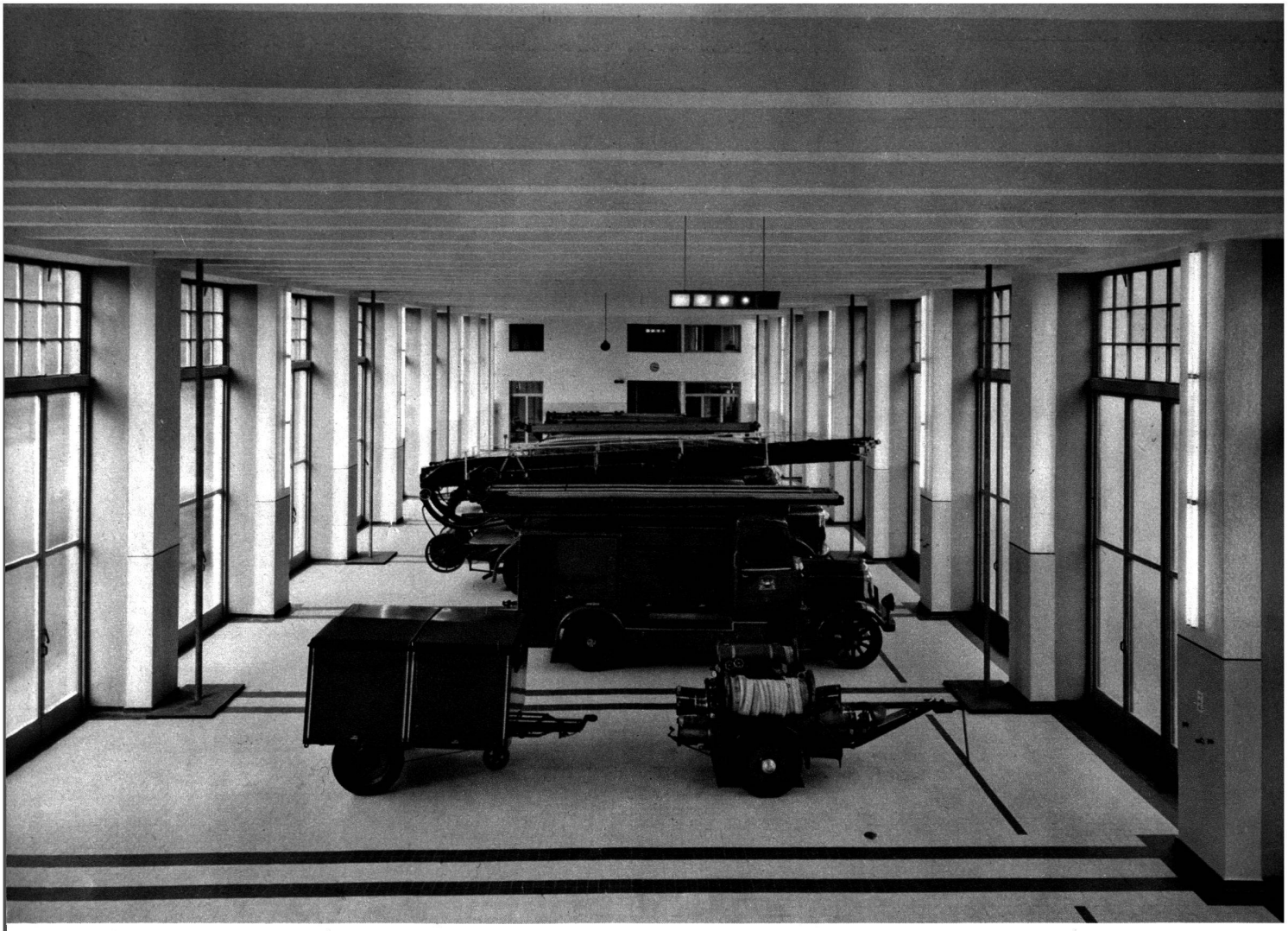

Vue intérieure du garage

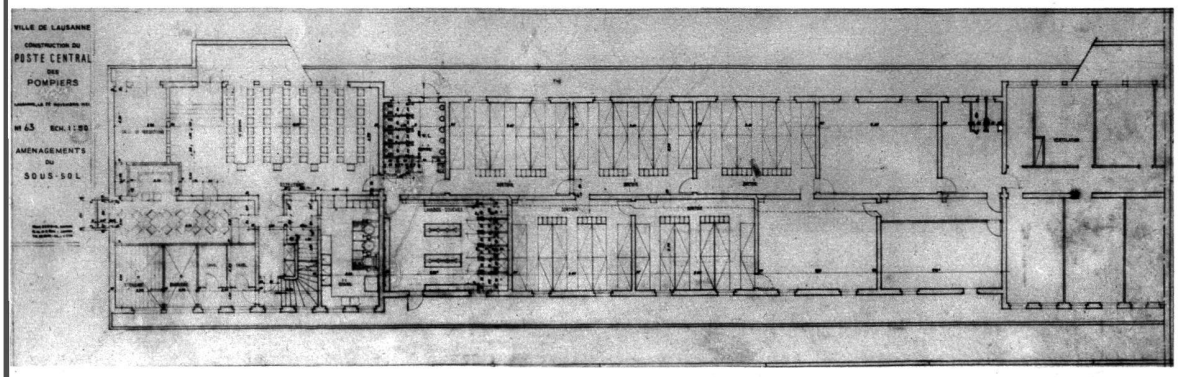

Aménagements du sous-sol

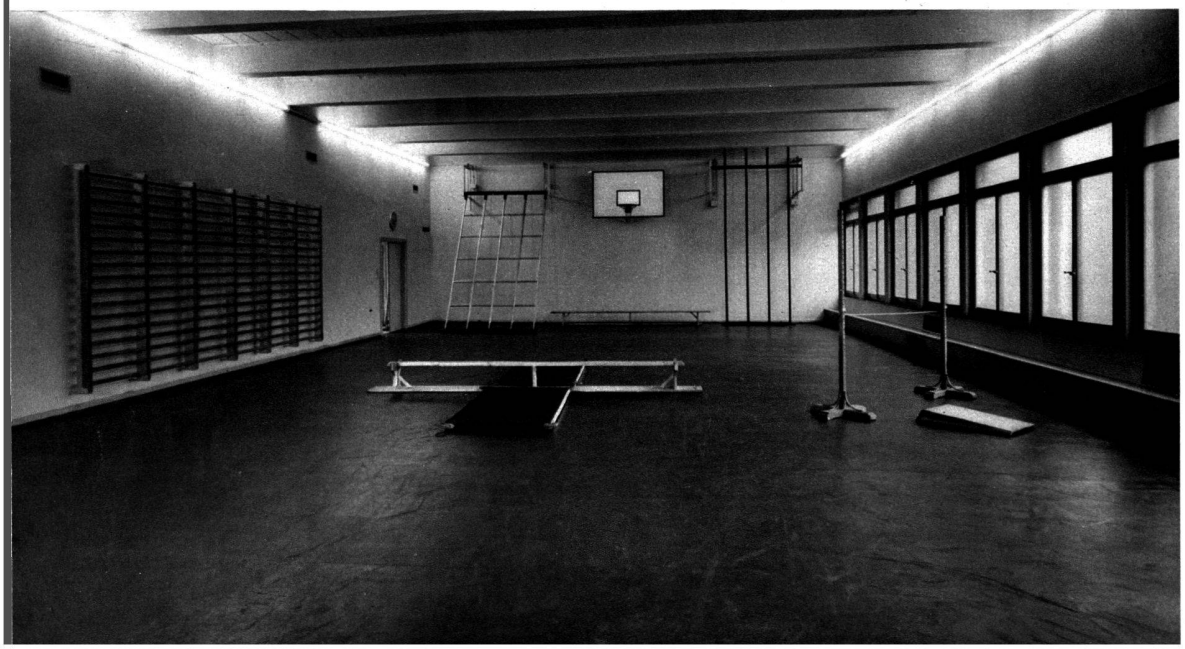

La salle de culture physique

Ateliers de réparations

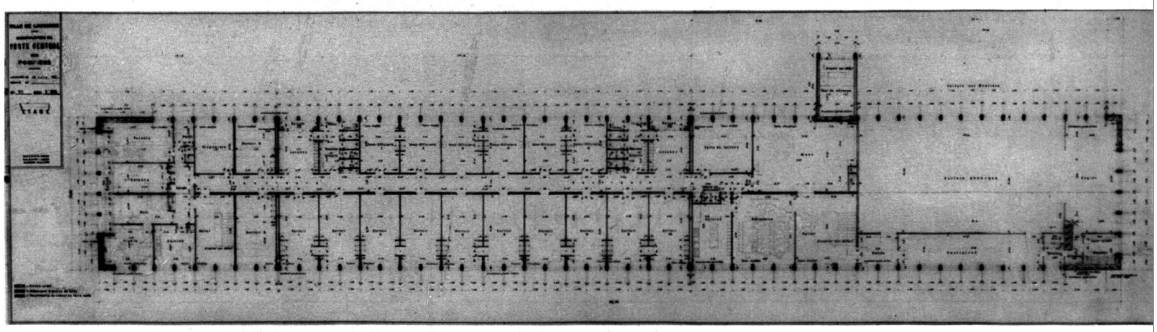

Plan de l'étage

La salle des loisirs
(Photos M. Vulliemin et D. Dorsaz)

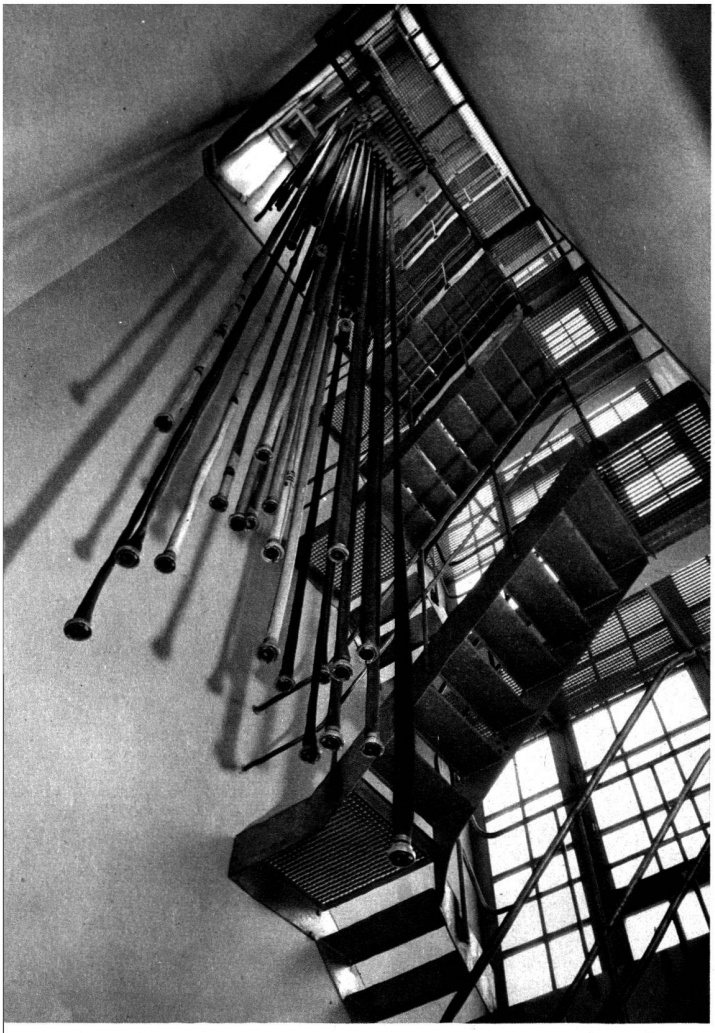

Départ d'escalier

Intérieur de la tour de séchage

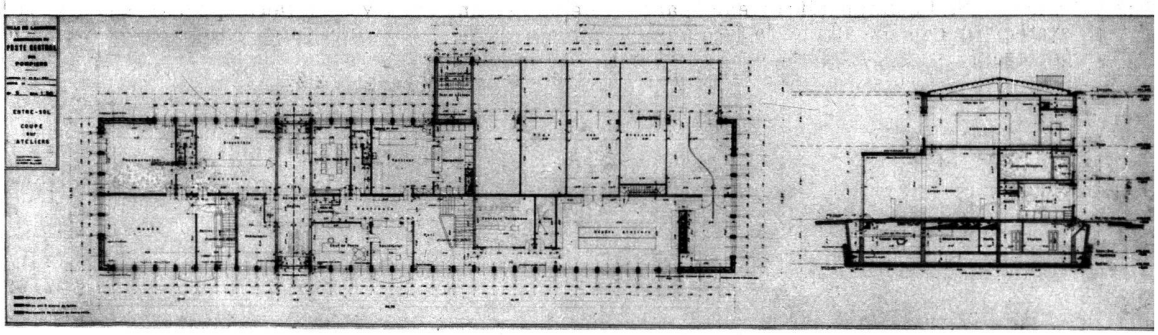

Plan de l'entresol et coupe sur ateliers

Le poste de garde

qui veulent jouir de plus de tranquillité peuvent se rendre au salon de lecture, parfaitement aménagé. Dans l'un et l'autre de ces locaux, comme dans chacune des pièces de la caserne, un appareil à diffuser les appels d'alarme peut rompre brusquement la calme vie communautaire. Ce sont les dures exigences du métier. Dans les couloirs et dans les corridors, on peut voir les signaux lumineux destinés à renseigner les hommes sur le genre de sinistre contre lequel ils sont appelés à lutter. Ainsi feu rouge signifie incendie, feu blanc inondation, etc. Tous les feux allumés en même temps signifient exercice.

Les mâts

Nous passons ensuite dans les chambres d'habitation, chacune pouvant recevoir quatre hommes. Pour l'instant, elles ne sont occupées que par deux pompiers. L'ensemble peut héberger cinquante-quatre hommes et des invités.

Avec un air quelque peu mystérieux, le capitaine Noverraz ouvre devant les journalistes, dont la curiosité s'aiguise, une sorte de placard situé dans le fond de la chambre. Et l'on voit, non sans stupéfaction, un mât métallique encastré dans la maçonnerie.

— C'est par cette voie que les hommes descendent si l'alarme est donnée, jusqu'au garage, nous apprend le capitaine Noverraz. On se penche pour voir... 7 m. 50 de descente verticale ! Un pompier fait une démonstration ; c'est un peu de la poésie d'un film bien connu de Charlot qui nous revient en mémoire lorsque l'homme dégringole à toute allure, suspendu à sa perche.

L'ensemble de la caserne est d'ailleurs émaillé de mâts semblables. Partout où les hommes peuvent se rassembler, il en existe, dans les corridors, sous les signaux d'alarme.

Ce procédé d'accès au garage permet à un homme endormi d'être à son volant, habillage compris, en 65 secondes ! Si l'homme est réveillé par le téléphone, un système ingénieux allume la lumière au moment où le récepteur de l'appareil est soulevé.

Non moins ingénieusement conçue est la poignée des portes donnant accès aux mâts. Pour que le profane n'aille pas étourdiment se jeter dans le vide, on ne peut ouvrir le « placard » qu'en soulevant la poignée, et non en l'abaissant.

Sur l'étage se trouvent encore l'appartement du chef du poste et un local de musée.

D'une fenêtre, nous avons jeté un coup d'œil sur la cour d'exercice comprenant quatre puits et tous les genres de prises d'eau.

Cinéma, cuisines et ateliers

Au sous-sol, nous avons été accueillis dans une cabine de projection de films de 35 mm. Deux appareils serviront aux examens des futurs opérateurs de nos salles obscures. Il n'est pas improbable que la Commission de censure des films se réunisse dans un prochain avenir à la Caserne des pompiers.

Nous avons passé à travers les vastes cuisines et les futures chambres destinées à héberger les hommes qui suivront les cours cantonaux de pompiers, bientôt centralisés dans la nouvelle caserne. Nous avons vu la centrale électrique, munie d'un moteur Diesel de secours, la salle de ventilation, qui expédie son courant d'air dans les garages. (Il s'agit de chasser les gaz d'échappement, extrêmement nocifs, comme on le sait). Nous avons admiré l'atelier de lavage des tuyaux.

Le rez-de-chaussée comprend un certain nombre d'ateliers, dont une menuiserie, une salle de forge, un atelier électrique et un laboratoire pour l'essai d'appareils en circuit fermé. L'atelier de réparation des tuyaux attira tout spécialement l'attention des visiteurs, car il débouche dans la tour.

La tour

Ce corps de bâtiment, que l'on a tellement critiqué, est absolument nécessaire à l'activité de nos pompiers. Il abrite les tuyaux en séchage. Il est indispensable que les tuyaux sèchent en étant suspendus. Après lavage, les tuyaux, dont on connaît la longueur (15 m.) sont largués par un treuil jusqu'au sommet de l'édifice (22 m. environ). Ils pendent presque jusqu'à terre et s'égouttent ainsi normalement. Et ce fut un spectacle étrange de voir d'en bas ces tuyaux, amarrés au sommet de la tour, et dégoulinant doucement sur l'assistance. Après séchage, les tuyaux sont acheminés vers l'atelier de réparation.

Plus loin, on pénètre dans la centrale téléphonique, ultra-moderne elle aussi, qui communique directement avec le garage où sont parqués les quatre fourgons, l'échelle-auto de 31 m., la camionnette, les quatre motopompes, le tank à mousse et le groupe électrogène qui constituent l'équipement de la caserne.

Le cerveau de la caserne

La centrale téléphonique est le cerveau de toute l'organisation de la caserne. Le planton de service a une terrible responsabilité, car tout – hommes, matériel – est placé sous ses ordres en cas d'alarme. Il reçoit les messages d'appel au secours. D'une pression du doigt, il appelle les hommes. En faisant fonctionner les signaux optiques, il les oriente sur le genre du sinistre, et il leur donne le lieu sur lequel ils doivent se rendre. Lorsque les hommes sont dans les véhicules, il ouvre, toujours en pressant sur un misérable petit bouton, les lourdes portes automatiques du garage. En outre, un télescripteur enregistre l'appel au secours, l'alarme, le départ des voitures et le nombre de secondes écoulées entre ces trois phases de l'alerte.

Nous avons eu la chance d'assister à une alarme fictive. Un faux appel au secours sur le N° 18 (le télescripteur se met à ronronner), l'alarme acoustique, assourdissante, suivie de l'alarme optique destinée à orienter l'homme sur le genre du sinistre (en l'occurrence un feu de voiture à Tivoli), le télescripteur enregistre, les sapeurs qui tombent du ciel, glissant sur les mâts, qui se casquent et qui entrent dans leurs voitures. Les portes du garage s'ouvrent, les véhicules partent en trombe, déclenchant automatiquement les signaux rouges qui vont bloquer la circulation sur les rues voisines. Le ventilateur entre en action et chasse les gaz d'échappement. Le télescripteur enregistre la sortie des véhicules. Nous restons reliés par radio avec les hommes « en sortie ». A peine sont-ils partis que nous recevons leur message. « Arrivés sur les lieux. » Quelques minutes seulement, et ils seront de retour.

Que dire encore de la centrale téléphonique ? Elle est parfaite. Un dispositif permet de mobiliser, en bloc ou par tranches, le bataillon. Les grands magasins et l'usine à gaz n'ont qu'à presser sur un bouton, déclenchant un voyant à la centrale, pour voir accourir du secours. Tout a été prévu, tout est méthodiquement conçu, rien n'est laissé au hasard. Un grand fichier comprend la nomenclature de toutes les rues, même des plus petites, donne leur situation par rapport aux artères plus connues.

Le mécanisme d'alarme est sans défaut.

Nous pensons en avoir assez dit. Ajoutons simplement ceci : si la Caserne de Lausanne est, comme l'a déclaré un grand hebdomadaire suisse, la plus moderne d'Europe, il n'y aura pas lieu de s'en étonner. Sa construction est sans faille, son organisation parfaite, et le fonctionnement du service du feu y est compris de la façon la plus rationnelle. Elle offre aux sapeurs tout le confort souhaitable et au public l'assurance de recevoir, dans le délai le plus bref, le secours qu'il réclame. N'est-ce pas là sa raison d'exister ?

H. C.

(Gazette de Lausanne.)